



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.**
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, Q.C. G3L 2S3

**Opération
Belles Rives
2010-2011**

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La lutte aux algues bleues s'accélère.....

LES RIVERAINS DU LAC SEPT-ÎLES SE DONNENT MAINTENANT LES MOYENS D'ENTREPRENDRE UNE VASTE OPÉRATION DE RENATURALISATION DE LEUR RIVE

Québec, le 7 juillet 2010. L'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI), en collaboration avec la CAPSA et grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada, agissant par l'entremise du Ministère de l'Environnement ainsi que de la Ville de Saint-Raymond, accentue cet été, un projet intensif de sensibilisation et de renaturation des berges du Lac Sept-Îles. Sur deux ans, les résidents disposeront de 164 000 \$ pour mener à terme le projet intitulé « Opération Belles Rives 2010-2011 ».

En mars 2008, la CAPSA (Corporation d'Aménagement et de Protection de la Rivière Ste-Anne) déposait une étude qui révèle que 54.5% de la bande riveraine du Lac Sept-Îles, soit l'équivalent de 11.3 km, présente des conditions inadéquates ou non-optimales pour préserver la qualité de l'eau. L'« Opération Belles-Rives 2010-2011 » permettra d'identifier les propriétés nécessitant une intervention. Quatre-vingt pourcent des résidents visés (près de 200 propriétés) seront rencontrés en 2010 et en 2011.

Les professionnels de la CAPSA rencontreront chacun des propriétaires pour leur proposer, gracieusement, un plan de renaturation de leur bande riveraine sur 5 ou 7.5 mètres qui tiendra compte des aménagements en place. En fonction des plans retenus par les riverains, les arbustes seront mis à leur disposition à un prix réduit de 50%. Ces professionnels fourniront également à chaque propriétaire les conseils nécessaires à la plantation des arbustes et à l'entretien de leur bande riveraine.

Cette opération est rendue possible grâce à la participation des partenaires suivants :

- 75 000 \$ du Programme ÉcoAction de Environnement du Canada ;
- 16 120 \$ de la Ville de Saint-Raymond pour l'année 2010;
- 5 246 \$ de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles.

Mentionnons également la participation des

- 200 résidants visés par l'achat de près de 19,000 plants dont le coût est estimé à 43 000 \$;
- et
- des bénévoles dont nous estimons la contribution en temps à plus de 17 000 \$.

L'Opération Belles-Rives 2010-2011 est intéressante pour les riverains, puisqu'en 2012, la Ville de Saint-Raymond entend adopter un règlement obligeant la renaturalisation des rives sur 5 mètres ou 7.5 mètres. Lorsque le règlement municipal sera adopté, l'aide financière de certains partenaires ne sera plus disponible.

Cette opération permettra également de sensibiliser les riverains aux différentes mesures permettant de protéger la bande riveraine et de conserver la qualité de l'eau du Lac Sept-Îles. Elle vise à sensibiliser les riverains aux exigences de la vie en milieu naturel et les convaincre qu'ils ne peuvent aménager et entretenir leur terrain comme s'il s'agissait d'un terrain de ville ou de banlieue. En renaturalisant les rives, il est possible de redonner au lac ses droits d'organisme vivant : cela rafraîchit l'eau, la purifie et stabilise ses rives. C'est aussi protéger l'investissement des résidants puisque la présence d'algues bleues peut faire chuter la valeur des propriétés riveraines.

(30)

Date : 7 juillet 2010

Source : Association des Propriétaires du Lac Sept-Îles (APLSI)

Information : Monsieur Jacques Plamondon
Tél. : 418 337-6164
Courriel : jojplam@gmail.com

Monsieur Michel Fleury
(418) 337-8979
michelfleury@gobetrotter.net